



A Sherbrooke, on réutilise les bâtiments existants avec brio. L'ancienne Banque de commerce est devenue le Musée des beaux-arts de Sherbrooke, alors que la Société d'histoire de Sherbrooke s'est installée dans l'ancienne bibliothèque municipale.
Photo : Jocelyn Boutin



Par leur taille et leur orientation, les fenêtres des bâtiments anciens limitent la consommation énergétique.
Photo : François Rivard

Développement durable ou enduré?

Sur papier, la conservation du patrimoine et le développement durable semblent faits pour s'entendre. Mais en pratique, l'union ne va pas nécessairement de soi...

par Georges Drolet

En quelques années, les questions liées à l'environnement sont devenues des préoccupations familières. Des concepts comme l'« empreinte écologique » de l'activité humaine et sa maîtrise par la réalisation d'un « développement durable » ont dépassé le champ de la théorie pour devenir des sujets de conversation courante. Dans la même foulée, la notion d'environnement s'est élargie pour englober des réalités qui semblaient

auparavant incompatibles. Aujourd'hui, on parle autant d'environnement naturel que d'environnement bâti, et de sauvegarde de l'un comme de l'autre. La construction et l'utilisation de nos bâtiments exigent une quantité considérable d'énergie, d'eau, de diverses ressources naturelles et de produits plus ou moins toxiques. Il est donc normal que leur conception soit réexaminée à la lumière du souci écologique. Pour ce faire, des critères normatifs ont été développés. Des certifications comme LEED proposent globalement de limiter la consommation de

ressources matérielles et énergétiques pour l'érection et l'occupation des édifices. Comment y arriver? En réduisant la quantité de ressources à mettre en œuvre et en réutilisant des ressources déjà disponibles (par reconditionnement ou par recyclage). Dans une logique de développement durable, la réutilisation d'un bâtiment existant se révèle préférable à sa démolition pour faire place à un édifice neuf. Développement durable et conservation du patrimoine devraient donc, en principe, faire bon ménage. En pratique, ce n'est pas toujours le cas. Un projet devant répondre à des critères environnementaux et patrimoniaux élevés ne sera pas forcément une réussite sur les deux tableaux.

DES PRINCIPES CONVERGENTS

La sauvegarde du patrimoine bâti se heurte invariablement au mur des préoccupations économiques, qui se résument généralement ainsi : « Il est bien beau, ce bâtiment,

mais est-ce que ça ne coûterait pas moins cher de tout rebâtir en neuf? » En encourageant la réutilisation raisonnée du parc immobilier existant, le développement durable contribue à l'argumentaire de la conservation architecturale. Les raisons de conserver sont plus nombreuses, et le poids des critères économiques, qui restent néanmoins prédominants, s'en trouve allégé. Puisque la réutilisation la plus profitable est celle qui nécessite le moins de transformations, l'approche durable cherche à accorder l'usage visé avec la structure qui l'accueillera. Cette compatibilité entre usage et configuration du bâtiment est tout aussi centrale en sauvegarde du patrimoine. Les controverses qu'ont générées les récentes tentatives de conversion d'églises en édifices résidentiels le démontrent bien. C'est lorsque le contenu convient au contenant que l'on peut parler de réelle mise en valeur du patrimoine architectural.

Pour réduire la consommation d'énergie, la démarche durable encourage un retour à certains concepts traditionnels de planification qui permettent d'augmenter la ventilation et l'éclairage naturels. Les bâtiments conçus alors que l'éclairage artificiel était limité et que les équipements de climatisation n'existaient pas répondent d'emblée à cette demande. L'architecte qui veut redonner sa cohérence à un édifice en réinstallant des fenêtres ouvrantes ou des lanterneaux disparus atteint par le fait même certains objectifs de développement durable. Le développement durable et la conservation du patrimoine partagent également certaines préoccupations sociales et culturelles. Dans les deux domaines, la volonté de se projeter dans l'avenir est fondée sur un acquis à transmettre aux générations futures. Le destin de la communauté s'inscrit dans l'établissement d'une continuité plutôt que dans la réinvention permanente.

L'Hôtel du Vieux-Québec a réussi le bon coup de se coiffer d'un toit vert. Il vient d'ailleurs de remporter le prix Excellence pour l'énergie et l'environnement de l'Association hôtelière du Canada.
Photo : Les Urbainculteurs



DES PRATIQUES DIVERGENTES
 Les récents débats sur les répercussions de l'implantation des éoliennes dans les communautés rurales du Québec ont mis au jour un paradoxe étonnant: y aurait-il incompatibilité entre protection de l'environnement et sauvegarde du paysage? La réponse est maintenant claire: oui, parfois. Lorsqu'on tente d'appliquer les principes du développement durable dans un édifice patrimonial, le même dilemme entre efficacité et authenticité surgit. Deux types de situations surviennent régulièrement. D'abord, tout ce qui dure n'est pas nécessairement « durable », dans le sens écologique

Les condominiums Les Éclusiers, à Montréal, représentent un exemple réussi de recyclage. La configuration de l'ancienne manufacture de matelas se prêtait bien à cette réhabilitation résidentielle de type lofts.
 Photo: Fournier, Gersovitz, Moss & associés architectes

du terme. Un bâtiment ancien et quasi intact peut requérir des matériaux, des assemblages ou des systèmes non viables d'un point de vue environnemental. La pierre nécessaire à sa restauration provient-elle de contrées lointaines? (La notion de proximité des sources d'approvisionnement est un des piliers de l'approche durable.) Son extraction nécessite-t-elle des procédés dommageables pour l'environnement? Le bois à remplacer est-il issu d'une production non renouvelable? Toutes ces questions commandent des arbitrages complexes. Au-delà du recours à certaines approches traditionnelles de planification, le développement durable met de l'avant des technologies nouvelles, parfois inédites: toitures et murs végétaux, installations photovoltaïques (panneaux solaires), revêtements réfléchissants, etc. Évidemment, leur intégration à des bâtiments dont on tente de préserver le caractère particulier pose problème. D'ailleurs, le défi de l'efficacité

énergétique est un enjeu de taille en conservation puisque le simple ajout d'isolation murale soulève des questions de sauvegarde des finis intérieurs, et même de survie à long terme de l'enveloppe du bâtiment (surtout dans le cas de murs porteurs en bois ou en maçonnerie). Chaque bâtiment patrimonial apporte son lot de possibilités et de défis environnementaux. Pour assurer sa mise en valeur tout en respectant des principes de développement durable, il faudra clairement définir les secteurs de l'édifice où l'une des approches devra avoir préséance sur l'autre. Mettre ainsi sur pied une stratégie d'entente cordiale permettra d'éviter le pire des scénarios: la cohabitation forcée.

Georges Drolet est architecte spécialisé en conservation du patrimoine.



Rue de la Commune Ouest à Montréal, l'ancien édifice des Commissaires du Havre a été réhabilité en club privé, le 357C. Les fenêtres ouvrantes d'origine, en bois, ont été restaurées.
 Photo: Marc Cramer

BRIÈRE GILBERT + ASSOCIÉS ARCHITECTES
 50 côte DINAN | bureau 101 | QUÉBEC | QC | Q1K 5N6 | T. 418 694-9041
 480 rue stn. CATHERINE, O. | # 813 | MONTRÉAL | QC | H3B 1A7 | T. 514 875-1168

Centre d'expertise et d'animation en patrimoine rural

- Paysages
- Patrimoine bâti
- Patrimoine archéologique
- Patrimoine génétique végétal
- Savoir-faire traditionnels

Ruralys, acteur d'un patrimoine dynamique!

1642, rue de la Ferme, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
 ruralys@bellnet.ca www.ruralys.org Tél.: 418 856-6251 Téléc.: 418 856-2087

Presse de l'Université Laval

Sous la direction de **Laurier Turgeon**

COLLECTION Patrimoine en mouvement

Territoires

218 pages • 25 \$

Spirit of Place: Between Tangible and Intangible Heritage

500 pages • 50 \$

Mémoire de Mémoires

334 pages • 39,95 \$

HEMISPHERES le groupe
 MONTRÉAL QUÉBEC

L'heure juste en environnement

- Caractérisation et cartographie des écosystèmes
- Conservation des lacs et des cours d'eau
- Capacité de support et bilan de phosphore
- Délimitation des milieux humides
- Caractérisation des installations septiques
- Évaluation environnementale et études d'impacts
- Communication environnementale

info@hemis.ca | www.hemis.ca
 1-866-569-7140

HORS SÉRIE QUINCAILLERIE

Pour une **quincaillerie décorative...**

Quincaillerie pour bâtiments anciens

355, Marais, local 115, Québec
 418.681.7477 • 1 877 705.3212
 Téléc.: 418.681.1626
 Fermé le dimanche